

ATTESTATION-TYPE « GROS ROULEURS »
AIDE LEASING POUR VOITURE PARTICULIERE ELECTRIQUE
Avance des aides par un professionnel

Engagement sur l'honneur « gros rouleur »

Cette attestation ne concerne que les bénéficiaires finaux personnes physiques.

Condition « gros rouleur »

La distance entre le domicile du bénéficiaire final et son lieu de travail, effectuée exclusivement avec son véhicule personnel, est supérieure à 15 kilomètres¹.

OU

Le bénéficiaire final de l'aide effectue plus de 8 000 kilomètres par an dans le cadre de son activité professionnelle avec son véhicule personnel.

Travailleur salarié :

Je soussigné (Nom Prénom)..... agissant en qualité de (Fonction).....

Au sein de l'établissement (Raison sociale).....

Numéro SIRET (14 chiffres) | _ | _ | _ | | _ | _ | _ | | _ | _ | _ | _ | |²

Situé au (Adresse).....

- Atteste être l'employeur de : (Nom Prénom).....

né le (Date de naissance)...../...../..... à (Lieu de naissance).....

demeurant (Adresse).....

depuis le (date d'embauche).....

exerçant son activité professionnelle (adresse).....

- Atteste que mon salarié remplit la condition « gros rouleur » précédemment cochée.

OU

Travailleur indépendant non salarié :

Je soussigné (Nom Prénom).....

Né le (Date de naissance)...../...../..... à (Lieu de naissance).....

Demeurant (Adresse).....

- Atteste être travailleur indépendant sous le numéro SIRET (14 chiffres) | _ | _ | _ | | _ | _ | _ | | _ | _ | _ | _ | |

situé au (Adresse).....

- Atteste remplir la condition « gros rouleur » précédemment cochée.

Pour rappel, l'usage d'une fausse qualité, l'abus d'une qualité vraie ou l'emploi de manœuvres frauduleuses auprès d'un organisme public pour l'obtention d'un paiement indu est constitutif du délit d'escroquerie et est passible de sept ans de prison et de 750 000 euros d'amende (articles 313-1 et 313-2 du code pénal). La tentative de fraude est punie des mêmes peines (article 121-4 du code pénal).

J'atteste que l'ensemble de mes déclarations sont valables à la date de versement du premier loyer du véhicule propre, soit au (Date)...../...../.....

Fait pour valoir ce que de droit, À (Commune)..... Le

(Date)...../...../.....

Signature du travailleur indépendant salarié ou par le représentant légal et par délégation (et cachet si employeur d'un salarié) :

¹ La vérification de la distance parcourue s'effectue par un site de calcul d'itinéraires. L'adresse de domicile à renseigner est celle qui figure sur le justificatif de domiciliation. L'adresse du lieu de travail est celle qui figure sur l'engagement sur l'honneur de l'employeur. La recherche s'effectue en fonction des paramètres suivants : - l'option "tenir compte du trafic" : ne doit pas être sélectionnée ; - l'option "itinéraire le plus court" : doit être sélectionnée ; - l'éventuelle option "autoriser la sortie du pays" : doit être sélectionnée. Dans le cas d'un trajet multimodal, la vérification de la distance parcourue s'effectue sur la seule part effectuée exclusivement avec le véhicule personnel du bénéficiaire final.

² Le SIRET n'est pas obligatoire si l'entreprise est étrangère ou si vous êtes employeur personne physique